

## RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT GLOBAL DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DU SITE MINIER DE JERADA-HASSI BLAL EN « UN PARC MUSÉOLOGIQUE MINIER »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°07/2010  
SÉANCE PUBLIQUE

En partenariat avec le Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, le Ministère de la Culture, le Conseil Provincial et le Conseil Municipal de Jerada, l'Agence de l'Oriental lance un appel d'offres ouvert relatif à la réalisation d'une étude en vue de la réhabilitation et de l'aménagement global de la friche industrielle du site minier de Jerada-Hassi Blal en « un parc muséologique minier ».

Dans ce cadre, le Directeur Général de l'Agence de l'Oriental, recevra jusqu'au Mardi 12 Octobre 2010 à 10 h, les offres de prix relatives aux travaux précités.

Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés auprès du siège de l'Agence de l'Oriental, sis 12, rue Mekki Bitauri, Souissi, Rabat.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 40 000 Dh.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 28 du décret n° 2-06-388 du 16 moharam 1428 (05 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de l'Agence de l'Oriental à l'adresse précitée ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n° 2-06-388 précité.

Le présent appel d'offres peut être consulté et téléchargé sur le site de l'Agence de l'Oriental à l'adresse : [www.oriental.ma](http://www.oriental.ma).